

Vieilles chênaies à houx et fougère pectinée (91A0)

CRITERES DE RECONNAISSANCE DE LA TYPICITE DE L'HABITAT 91A0

> Formes typiques

Localisation : pentes fortes avec gros blocs rocheux affleurants, sous climat humide voire hyper humide - Souvent associé à l'habitat "Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique" (8220)

Strate arborescente	Strate arbustive
Dominée par les Chênes (pédonculé et sessile) accompagné du Bouleau	Souvent limitée, composée de Houx et de Sorbier des oiseleurs
Strate herbacée	Strate muscinale
Composée d'espèces recouvrantes (Grande luzule, Myrtille, etc.) et de fougères (F. aigle, Polypode vulgaire, Blechne en épi encore appelé Fougère pectinée et parfois sur les rochers l'Hyménophylle de Tunbridge et le très rare Trichomanes remarquable	Très fournie (Plagiothécie ondulée, Polytric élégant, <i>Isothecium myosuroides</i> , Dicranum élevé ...)



DocOb – Monts d'Arrée Centre et Est

Nombreuses plantes épiphytes sur les vieux arbres : Polypode, mousses diverses, lichens ...

Code Natura 2000 (EUR 27)	Nom de l'Habitat	Etats de l'habitat à privilégier	Objectif déterminant la gestion	Liste des essences arborescentes caractéristiques de l'habitat susceptibles d'être favorisées sans restriction	
				Essences objectif*	Essences accessoires*
91 A0	Vieilles chênaies à Houx et Fougère pectinée	Futaie avec taillis ou taillis simple rabougri de Chêne rouvre avec abondance de bryophytes*	Gestion conservatoire sans objectif de production	Chêne rouvre	Chêne pédonculé, Bouleaux

> Règles de gestion particulières

Obligations :	Recommandations :
<ul style="list-style-type: none"> ⚡ La non intervention est un mode de gestion conservatoire de l'habitat ⚡ Exclure les coupes rases même de faible surface (pour préserver l'humidité atmosphérique élevée de l'habitat), préférer l'éclaircie du peuplement (prélèvement < à 25% du volume) ⚡ Interdiction de faire passer un engin forestier ou une desserte forestière par l'habitat ⚡ Ne pas amender et fertiliser les parterres de coupe ⚡ Ne pas brûler les rémanents d'exploitation ⚡ Préserver au pourtour de l'habitat, une zone tampon (50 m) sans coupe rase ou coupe trop brutale afin de ne pas perturber l'hygrométrie de cet habitat ⚡ Maintenir des arbres morts au sol et sur pied (au moins 2/ha en moyenne sur l'habitat)¹¹ ⚡ En plantation même d'enrichissement n'utiliser que des essences caractéristiques de l'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ Maintenir quand ils existent au moins 2 arbres « d'intérêt biologique »¹¹ par hectare en moyenne sur l'habitat (possibilité de souscrire un contrat Natura 2000 pour cette action)

¹¹ Par mesure de sécurité, les arbres choisis devront être suffisamment éloignés des voies fréquentées par le public

Incidence du choix du traitement sylvicole et du niveau de productivité sur l'état de conservation de l'habitat en fonction du peuplement en place. Ces influences sont conditionnées au respect des règles générales (pages 7 et 8) et particulières de gestion de l'habitat.

	: Traitement sylvicole conseillé		: incidence favorable sur la conservation de l'habitat
	: Traitement sylvicole envisageable		: incidence neutre sur la conservation de l'habitat
	: Traitement sylvicole proscrit par le SRGS		: incidence défavorable sur la conservation de l'habitat
	: Sans objet		

Type de Peuplement en place \ Traitement sylvicole	Gestion en Mélange futaie taillis		Conversion en futaie régulière	Conversion en futaie irrégulière	Traitement en Futaie régulière	Conversion en futaie irrégulière	Traitement en Futaie irrégulière	Niveau de productivité
	Traitement en Taillis simple	Taillis avec réserves éparses						
Taillis simple								I
Taillis avec réserves éparses								I
Mélange futaie taillis								I
Futaie régulière								
Futaie irrégulière								